



CULTURE CANADIENNE EN LIGNE FORMULAIRE GÉNÉRAL DE DEMANDE DE FINANCEMENT

INSTRUCTIONS

Veillez remplir les parties A, B et C, et signer et inscrire la date à la partie D pour chaque projet faisant l'objet d'une demande. Veillez vous assurer que toute l'information demandée dans les lignes directrices du fonds auquel vous appliquez soit complète sur ce formulaire.

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR	
Nom au complet de l'institution ou de l'organisation Fondation littéraire Fleur de Lys inc.	
Nom antérieur de l'institution ou de l'organisation (si cela s'applique)	
Avez-vous fait des demandes de financement au ministère de Patrimoine canadien auparavant?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui ➔ Précisez : 2003 - Refusée en l'absence du dépôt de la charte d'incorporation en temps.	
Secteur de l'organisation ➔ <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> À but non lucratif	
Portée des activités ➔ <input type="checkbox"/> Locale <input type="checkbox"/> Municipale <input type="checkbox"/> Provinciale <input type="checkbox"/> Territoriale <input type="checkbox"/> Nationale	
STATUT JURIDIQUE	
Constituée en société? <input type="checkbox"/> Oui ➔ <input type="checkbox"/> Fédéral <input type="checkbox"/> Provincial / Territorial No. d'enregistrement 1161907234 (Québec)	
En cours? ➔ <input type="checkbox"/> Oui ➔ Date de la demande _____	
Veillez prendre note que les demandeurs pour le Fonds des partenariats doivent être constitués en société au plus tard à la date limite de soumission des demandes.	
PARTIE B – RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE RESSOURCE	
Nom de la personne ressource	Titre de la personne ressource : président
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Other _____	
Adresse : 44, rue Chabot, Lévis, Québec, Canada. G6V 5M6	Adresse postale (si différente)
No. de téléphone (bureau) : (418) 838-0890	No. de télécopieur (bureau) : (418) 838-0890
Courrier électronique : info@manuscritdepot.com	Site Web http://www.manuscritdepot.com
Dans quelle langue officielle désirez-vous communiquer? <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	



PARTIE C – RENSEIGNEMENT SUR LE PROJET

Dans le cadre de quel volet du PCCE désirez-vous postuler?

<input type="checkbox"/> Fonds des partenariats	<input type="checkbox"/> Fonds du droit d'auteur électronique
<input type="checkbox"/> Fonds de développement du secteur des nouveaux médias	<input type="checkbox"/> Passerelle vers le contenu culturel canadien en ligne

Titre du projet : **Manuscrit dépôt (centre national canadien de dépôt, d'édition et de diffusion des manuscrits de langue française sur Internet)**

Description concise du projet : **conception, mise en place et opération d'un site Internet d'édition et de diffusion des manuscrits de langue française des nouveaux auteurs, et écrivains professionnels canadiens. Objectif : valoriser sur Internet la littérature canadienne inédite de langue française.**
 Justification : **en raison de la saturation du marché traditionnel du livre, les éditeurs refusent plus de 90% des manuscrits soumis à leur attention par les Canadiens. Ainsi, un patrimoine littéraire important dort au fond des tiroirs et demeure inaccessible. Dans ce contexte, la création d'un centre national canadien de dépôt, d'édition et de diffusion des manuscrits de langue française sur Internet s'avère un excellent moyen d'atteindre l'objectif visé.**
 Enjeux : **diversité culturelle, diversité éditoriale, liberté d'expression, accessibilité, libre circulation des idées et autres. Offre sur le site Internet : les Canadiens pourront télécharger gratuitement les exemplaires numériques des livres.**

Date prévue de début du projet : AVRIL 2005	Date de la fin du projet : MAI 2006
--	--

Coût total du projet : 188,150.00\$ \$ _____	Montant total de l'aide financière demandée au Ministère : 137,863.00\$ \$ _____
---	---

Avez-vous demandé une aide financière auprès d'autres ministères fédéraux pour ce projet?

Non Oui ➤ Spécifiez : _____

PARTIE D – DÉCLARATION

J'atteste que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts et complets, et que le projet, y compris le plan de projet ci-joint, est correctement présenté. J'accepte qu'une fois le financement versé, toute modification au projet devra être approuvée par le Ministère. J'accepte de faire état publiquement du financement et de l'aide du Ministère, conformément aux modalités de l'accord de financement. J'accepte également de déposer un rapport final et, au besoin, la comptabilité générale aux fins de vérification et d'évaluation de l'activité financée par le Ministère. Je comprends que les renseignements fournis dans la présente demande peuvent être divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. J'accepte en outre de respecter l'esprit des différentes lois régissant les programmes du ministère du Patrimoine canadien.

X _____ Nom du signataire autorisé (en caractères d'imprimerie)	X _____ Titre
X _____ Signature	X _____ Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION INTERNE	Date de réception	Agent du programme
------------------------------------	-------------------	--------------------





ANNEXE A – MODÈLE DE BUDGET

Budget du projet Manuscrit Dépôt pour le programme Culture canadienne en ligne

En vue d'obtenir une contribution financière du Fonds des partenariats

Pour l'exercice du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006

ACTIVITÉS	DÉPENSES ⁶			RECETTES			Total des recettes
	En argent	En nature	Total	Contribution demandée au CCE	Contributions du demandeur et des partenaires ³		
					En argent	En nature ⁴	
<i>Jusqu'à 75 %¹</i>							
1- Recherches et préparation du contenu							
Employés ⁵	\$ 45 000		\$ 45 000	\$ 33 750	\$ 11 250		\$ 45 000
Contractuels ⁵	\$ 25 650		\$ 25 650	\$ 19 238	\$ 6 412		\$ 25 650
Déplacements ⁵							
Autres (à préciser)							
Sous-total	\$ 70 650		\$ 70 650	\$ 52 988	\$ 17 662		\$ 70 650
2- Numérisation							
Employés ⁵	\$ 22 500		\$ 22 500	\$ 16 875	\$ 5 625		\$ 22 500
Contractuels ⁵							
Déplacements ⁵							
Autres (à préciser)							
Sous-total	\$ 22 500		\$ 22 500	\$ 16 875	\$ 5 625		\$ 22 500
3- Ressources didactiques							
Employés ⁵	\$ 22 500		\$ 22 500	\$ 16 875	\$ 5 625		\$ 22 500
Contractuels ⁵							
Déplacements ⁵	\$ 5 000		\$ 5 000	\$ 3 750	\$ 1 250		\$ 5 000
Autres (à préciser)	\$ 15 000		\$ 15 000	\$ 11 250	\$ 3 750		\$ 15 000
Sous-total	\$ 42 500		\$ 42 500	\$ 31 875	\$ 10 625		\$ 42 500
4- Promotion							
Employés ⁵	\$ 22 500		\$ 22 500	\$ 16 875	\$ 5 625		\$ 22 500
Contractuels ⁵							
Déplacements ⁵							
Autres (à préciser)	\$ 25 000		\$ 25 000	\$ 18 750	\$ 6 250		\$ 25 000
Sous-total	\$ 47 500		\$ 47 500	\$ 35 625	\$ 11 875		\$ 47 500
TOTAL 1	\$183150		\$183 150	\$ 137 363	\$ 45 787		\$ 183 150
<i>Jusqu'à 10 %²</i>							
5- Dispositif technologique, logiciels et perfectionnement							
Équipement							
Matériel	\$ 5 000		\$ 5 000	\$ 500	\$ 4 500		\$ 5 000
Autres (à préciser)							
TOTAL 2	\$ 5 000		\$ 5 000	\$ 500	\$ 4 500		\$ 5 000
GRAND TOTAL (1 + 2)	\$188150		\$ 188 150	\$ 137 863	\$ 50 287		\$ 188 150



Fondation littéraire fleur de lys

Projet d'implantation du premier éditeur libraire en ligne sans but lucratif
au service de la francophonie canadienne

Demande de financement

dans le cadre du programme

Culture canadienne en ligne – Le fonds des partenariats

du Ministère Patrimoine canadien
du Gouvernement du Canada.

Partie A - Documents d'admissibilité

1. Formulaire de demande générale : oui
2. Preuve du statut juridique : oui (voir demande d'incorporation)
3. États financiers : ne s'applique pas (nouvel organisme)
4. Motion du conseil d'administration : oui (voir demande d'incorporation)
5. Liste des membres du conseil d'administration : oui (voir demande d'incorporation)
6. Rapport annuel : ne s'applique pas (nouvel organisme).
7. Lettre d'entente de partenariat : oui
8. Liste complète des collections : oui
9. Budget du projet : oui

Partie B - Description du projet

SECTION 1 - RÉSUMÉ

1. Objectifs et résultats du projet

Le projet a pour objectif général de valoriser la littérature canadienne de langue française sur Internet en implantant et opérant le premier éditeur libraire en ligne au Canada Français dont la principale mission sera de publier gratuitement et d'offrir en ligne les oeuvres de tous les nouveaux auteurs, auteurs et écrivains suivant un seul et unique critère de sélection: le respect de la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne. Il s'agit, plus spécifiquement, de récupérer auprès des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains leurs manuscrits refusés par les éditeurs traditionnels (papier) en vue de les éditer et de les offrir en ligne.

L'éditeur libraire se donne aussi pour mission:

- de tester en ligne les oeuvres dont les éditeurs traditionnels n'ont pas acquis l'assurance du succès à la simple lecture;
- de relancer en ligne les titres épuisés des éditeurs traditionnels;
- de promouvoir en ligne les oeuvres éditées à compte d'auteur;
- de numériser et d'offrir en ligne une collection d'oeuvres du domaine public.

Le résultat sera un site Web offrant :

- un accès garanti et gratuit à l'édition en ligne, dans les limites des lois, à tous les nouveaux auteurs, auteurs et écrivains;
- un outil de promotion en ligne aux nouveaux auteurs, auteurs et écrivains francophones du Canada qui s'éditent eux-mêmes;
- un moyen de relancer en ligne les titres épuisés dont la demande ne justifie pas un tirage papier traditionnel;
- un banc d'essai numérique en ligne aux éditeurs désireux de tester certaines oeuvres avant d'en décider l'édition traditionnelle;
- un accès à la littérature canadienne de langue française inédite, épuisée, à compte d'auteur et du domaine public au grand public.

SECTION 1 - RÉSUMÉ

2. Conformité du projet aux objectifs du programme

Accès et qualité

Le projet répond au principal objectif du programme parce qu'il révèle à la population canadienne, y compris aux jeunes, un patrimoine littéraire autrement inaccessible et qui représente 90% des œuvres des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains. En effet, les éditeurs traditionnels refusant 90% des manuscrits soumis à leur attention, la population n'a donc accès qu'à 10% des écrits de nos auteurs. Ce projet élargi le choix de la population comme jamais auparavant en lui donnant accès à tous les manuscrits en dormance au fond des tiroirs de nos auteurs.

Le projet répond également aux critères de qualité du programme en raison même de la qualité des œuvres littéraires mises en valeur. La très grande majorité des refus signifiés par les éditeurs aux auteurs sont motivés, non pas par un manque de qualité des manuscrits, mais plutôt par leur capacité limitée à publier des nouveaux titres.

Les éditeurs sont débordés par le nombre sans cesse croissant de manuscrits soumis à leur attention, principalement en raison du développement fulgurant de l'ordinateur personnel et la popularité de nombreux logiciels de traitement de texte de plus en plus perfectionnés en appui à l'écriture. Qui plus est, le degré de scolarisation de plus en plus élevé de la population a une incidence directe sur l'engouement pour l'écriture et la qualité. Bref, il y a de plus en plus de nouveaux auteurs et manuscrits de qualité alors que l'accès à l'édition se rétrécit d'année en année.

Par conséquent, notre population est de plus en plus dans l'ignorance de l'expression culturelle littéraire canadienne. Le choix se limite à celui des éditeurs. Or, le choix des éditeurs ne causait pas de problème à l'époque où le Canada ne comptait qu'un nombre très restreint d'auteurs. Évidemment, le marché a évolué prouvant sa capacité à répondre à la demande des lecteurs, de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, le nombre de lecteurs demeure relativement stable mais ces derniers sont de plus en plus cultivés et exigeants et cherchent ainsi à sortir des sentiers battus en quête d'une nouvelle expérience littéraire. Mais les éditeurs hésitent à les suivre, à prendre davantage de risques, compte tenu de l'explosion des coûts fragilisant toujours un peu plus, à chaque année, le marché du livre... traditionnel. Et voilà tout le problème : les impératifs économiques du marché du livre traditionnel forcent les éditeurs à laisser la population dans l'ignorance de la plupart des écrits.

La solution : le livre numérique, dont le coût de production équivaut à 8% du coût d'un livre papier, distribué directement à la population via un site Internet, d'où une économie de 40% sur les frais de distribution, soit sous forme d'exemplaires numériques téléchargeables, soit sous forme d'exemplaires papier imprimés à la demande expresse de chaque lecteur.

Certes, la solution n'a rien d'innovateur en soit puisqu'elle est déjà appliquée en Occident par de nombreux éditeurs libraires en ligne, dont une soixantaine en Europe, y compris une trentaine en France, une centaine aux États-Unis et au moins un au Canada... Anglais. Ainsi, le caractère innovateur de ce projet provient plutôt du fait qu'il consiste à implanter le tout premier éditeur libraire en ligne au service de la francophonie canadienne.

Avec ce projet, les auteurs et les lecteurs canadiens de langue française intéressés par l'édition en ligne ne seront plus dans l'obligation de se tourner vers des ressources étrangères opérant selon leurs propres lois et perspectives. En effet, si la solution retenue est la même qu'en d'autres pays, le projet innove un nouveau concept d'éditeur libraire en ligne, un concept «à la

canadienne». Car ce projet d'éditeur libraire s'inscrit dans une perspective essentiellement canadienne, dans le respect de notre culture littéraire francophone, de nos lois et des acquis de nos auteurs et de nos lecteurs.

Caractère innovateur

Il existe deux concepts d'édition en ligne. Le premier transpose sur Internet les pratiques de l'édition traditionnelle dont celles inhérentes à la sélection des manuscrits, ce qui n'améliore en rien l'accès à l'édition. Le second tire avantage des caractéristiques propres à l'Internet dont une économie substantielle sur les coûts de production et de distribution permettant l'édition d'un plus grand nombre de titres. Ce projet consiste en une version revue et corrigée du second concept en adoptant les politiques suivantes, chacune contribuant à sa manière au d'un apport purement canadien à l'édition en ligne:

1. Politique éditoriale. L'éditeur retient un seul et unique critère de sélection des manuscrits : le respect de la Charte des droits et des libertés de la personne et des lois afférentes. La liberté d'édition rejoint ainsi la liberté d'expression et la liberté de pensée. Cette caractéristique est la principale empreinte canadienne du projet. Bref, nous publierons tout, pour autant que l'oeuvre respecte la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne.
2. Politique à but non lucratif. L'éditeur libraire sera le premier au sein de la francophonie à agir à titre d'organisme sans but lucratif sur Internet. Notre choix répond des reproches adressés aux éditeurs libraires par les auteurs et les lecteurs, notamment, en regard de la priorité commerciale au détriment de la priorité culturelle. L'adoption de cette politique sans but lucratif présente un apport caractéristique de la culture canadienne à tout le secteur de l'édition en ligne.
3. Politique de gratuité. Nous éditerons gratuitement tous les manuscrits soumis à son attention (pour autant qu'ils respectent la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne). Le choix s'inscrit dans la foulée de la politique de gratuité en vogue sur le réseau Internet. Il s'agit, une fois de plus, du premier éditeur libraire francophone à adopter une telle politique, une autre marque canadienne du projet.

Notes : D'autres politiques innovatrices sont présentées plus loin dans ce document.

3. Conformité du projet au mandat et aux objectifs de l'organisme

Le projet est parfaitement conforme au mandat et aux objectifs de l'organisme puisque ce dernier a été spécialement créé en fonction du projet dont voici un bref historique.

Le projet est né d'une expérience de recherche d'un éditeur vécue par les initiateurs du projet, un nouvel auteur et son assistante. Après la rédaction d'un manuscrit relatif à leur expérience de travail en communication et en marketing, ils se mettent à la recherche d'un éditeur. Suivant quelques refus et à l'instar de plusieurs nouveaux auteurs soumis au même fait, ils envisagent alors l'édition sur une page Web personnelle. Ils se penchent sur cette possibilité en mettant à profit leurs connaissances professionnelles des études de marché.

Première conclusion: l'édition sur Internet n'est accessible au nouvel auteur que si ce dernier possède l'expertise et les ressources financières utiles pour construire, opérer et promouvoir lui-même un site Web personnel ou si le nouvel auteur s'en remet à un éditeur libraire en ligne.

Dans le premier cas, ils constatent que rares sont les nouveaux auteurs qui disposent de l'expertise utile pour éditer en ligne leurs livres et rendre leurs sites personnels pleinement fonctionnels.

Dans le second cas, tel que souligné ci-dessus, ils observent que l'édition en ligne est un secteur en pleine croissance presque partout en Occident, plus particulièrement, en Europe et aux États-Unis, mais que le Canada compte aucun éditeur libraire francophone en ligne.

Mais dans un cas comme dans l'autre, ils doivent tirer une deuxième conclusion: le marketing est la principale faiblesse de l'édition en ligne. C'est donc avec la ferme conviction de pouvoir corriger cette faiblesse de par leur expertise professionnelle en communication et en marketing que les initiateurs du projet poursuivent leur étude de marché.

Le retard de la francophonie canadienne en matière d'édition en ligne n'a pas que des inconvénients. Nous avons l'avantage de l'analyse des expériences outre-frontières. Les initiateurs ont consacré 12 mois à l'étude de ce nouveau secteur et des différentes expériences en cours un peu partout dans le monde. Ils ont décortiqué plus de 10,000 pages d'information publiées sur Internet par les éditeurs libraires en ligne, les gouvernements, les associations régionales, nationales et internationales d'auteurs, d'éditeurs et de libraires, les bibliothèques, les universités, les organismes de protection des droits d'auteurs et plusieurs autres. Les thèses universitaires, les rapports des différents colloques et expériences réalisés sous l'égide du Conseil de l'Europe, le rapport de la commission sur le livre numérique du ministère de la Culture et de la Communication de la France et les nombreux dossiers de presse disponibles ont été particulièrement utiles.

Ils élaboreront le concept en accordant une attention toute spéciale aux conditions de succès et aux irritants soulevés par les auteurs et les lecteurs; notre but étant d'élaborer un concept capable de répondre aux attentes particulières des uns et des autres.

Ils soumettent ensuite le concept à l'approbation des lecteurs et des auteurs via un site d'information en ligne (www.manuscritdepot.com) depuis juin 2003, question de confirmer le besoin et de recueillir l'appui de 365 auteurs ou promesses de manuscrits afin d'éditer un nouveau titre à chaque jour au cours de la première année d'opération et ainsi fidéliser à la fois les lecteurs et les auteurs.

À ce jour (16 octobre 2003) et suite à une modeste campagne d'information (quelques entrevues à la radio de Radio Canada, quelques articles dans les journaux et l'envoi d'un millier de courriels aux auteurs inscrits dans les annuaires et répertoires Internet), 172 nouveaux auteurs, auteurs et écrivains accordent leur appui au projet et promettent le dépôt de 237 manuscrits. Le projet recueille aussi l'appui de 5 éditeurs, de 2 libraires et de près de 1000 lecteurs et lectrices.

Les premières réactions en ligne laissent clairement entrevoir que le concept développé par les initiateurs du projet répond si bien aux attentes qu'il s'inscrit non seulement dans une perspective canadienne, mais aussi dans une perspective nord-américaine, européenne, ... internationale. En effet, ce projet d'éditeur libraire sera non seulement le premier du genre au sein de la francophonie canadienne mais aussi au sein de la francophonie nord-américaine et, à ce titre, il donne lieu à différentes perceptions selon différentes perspectives internationales.

- Un tremplin vers la francophonie internationale pour les auteurs canadiens de langue française. Les auteurs espèrent que la Fondation ne se limite pas au marché canadien de façon à permettre à leurs oeuvres de faire le tour de la francophonie internationale, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet sur le réseau Internet, à toutes fins pratiques sans frontière.

- Une porte d'entrée de la francophonie nord-américaine pour les auteurs étrangers de langue française. Plusieurs auteurs étrangers appuient déjà le projet de la fondation (25/172 ou 15% des appuis à ce jour). Il s'agit en grande majorité d'auteurs Européens et, plus spécifiquement, d'auteurs Français. Et sur les 5 maisons d'édition appuyant le projet, 3 sont de la France. Or, tel que précisé plus haut, l'Europe compte déjà plus d'une soixantaine d'éditeurs libraires dont une trentaine en France uniquement. Alors, pourquoi des auteurs et des éditeurs Européens de langue française s'intéressent-ils à un éditeur libraire Outre-Atlantique? Parce que le projet de la fondation est perçu comme la porte d'entrée du marché francophone nord-américain puisqu'il s'agit de notre marché naturel élargi.
- Une offre internationale à la canadienne. Somme toute, le projet de la fondation est perçu comme une nouvelle offre d'édition et de librairie en ligne sur la scène internationale francophone, comme une nouvelle façon de faire modelée sur les valeurs canadiennes, notamment, la liberté d'expression, la transparence et la modération.

Nous nous réjouissons de ces perceptions et nous entendons les encourager. En fait, nous croyons qu'une perspective à la fois nationale et internationale est essentielle au succès du projet. D'abord, parce que cette double perspective s'accorde avec l'exploitation maximale des avantages propres à l'Internet, un réseau sans frontière. Ensuite, parce que l'éditeur libraire ne peut pas espérer pénétrer les marchés étrangers sans permettre à ces derniers d'accéder au nôtre, un principe d'échange et de partage reconnu à l'Internet. Et enfin, parce que le projet répond à la fois à des attentes nationales et internationales.

4. Sommaire de la collection

Les auteurs supporters du projet ont été invités à inscrire leurs manuscrits à la rentrée littéraire de l'éditeur libraire à l'aide d'un formulaire prévu à cette fin sur le site d'information du projet. Nous joignons, en annexe, la liste des manuscrits inscrits, et ce, à titre indicatif uniquement, car la sollicitation des auteurs dans le cadre de l'annonce du projet est loin d'être terminée.

5. Partenaires

La Fondation littéraire fleur de lys (organisme sans but lucratif demandeur) est le premier partenaire de ce projet. Mise sur pied dans le but d'implanter et d'opérer l'éditeur libraire, la fondation s'engage à financer le projet pour un montant à 25% du total du budget, tel que précisé dans sa lettre de partenariat.

Pour s'acquitter de ses obligations financières à titre partenaire principal, la fondation sollicitera l'aide des auteurs et de la population dans le cadre des politiques suivantes :

- Politique de contribution volontaire. La fondation invitera tous les auteurs qu'elle éditera à contribuer à son financement suivant une contribution volontaire de 25.00\$ par manuscrit déposé et édité. Le sondage réalisé sur le site d'information du projet indique que 71 % des auteurs envisagent effectuer cette contribution volontaire. Note: cette politique ne constitue en rien une condition pour être édité, d'où le qualificatif «volontaire». Il ne faut pas non plus percevoir une quelconque apparence d'édition à compte d'auteur en raison de cette contribution puisque la fondation n'offre aucun service que les auteurs peuvent acheter.
- Politique de partenariat avec les auteurs. Chaque auteur contribuant au financement de la fondation (dans le cadre de sa politique de contribution volontaire) se verra d'emblée accordé le statut de partenaire. Ce statut confèrera aux auteurs le droit d'intervenir dans les prises de décisions de la fondation lors de son assemblée générale annuelle.
- Politique de participation des auteurs. Chaque auteur édité par la fondation pourra donner son opinion en amont des prises de décisions de la fondation grâce à un mot de passe personnel donnant accès à un forum de discussion privé avec les auteurs partenaires et les dirigeants de la fondation.

Ces deux dernières politiques constituent une innovation importante car les éditeurs n'offrent pas aux auteurs un droit d'intervention dans leurs affaires. Ce droit oblige la fondation à la transparence, une valeur canadienne importante et distinctive.

- Politique de partenariat avec les lecteurs. Chaque lecteur intéressé à obtenir un exemplaire numérique ou papier d'un ouvrage offert sur le site de l'éditeur libraire devra devenir partenaire de la fondation en versant un don équivalent au prix de l'œuvre fixé en collaboration avec son auteur. Cette politique s'accorde avec la volonté de la majorité des auteurs supporteurs du projet de tirer un bénéfice financier de la diffusion de leur livre sur le site de l'éditeur libraire. Ainsi, le don versé par chaque lecteur sera partagé entre la fondation et l'auteur. Ce dernier recevra 10% de chaque don relatif à la diffusion de son œuvre au cours de la première année de mise en ligne de son œuvre, et 50% la deuxième années et les suivantes, la fondation conservant 90% et 50% pour les mêmes périodes.

La fondation émettra à chaque lecteur donateur un reçu pour fin de déduction fiscale et, pour ce faire, la fondation s'enregistrera auprès de l'Agence des douanes et du Revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance dès qu'elle aura obtenu ses lettres patentes suite à la demande produite à la Partie A – Documents d'admissibilité. Note : cette politique ne s'applique pas dans le cas où l'auteur offre gratuitement son livre (exemplaires numériques uniquement) en libre diffusion.

La fondation estime que cette politique de partenariat avec les lecteurs ne contrevient pas à l'objectif d'accessibilité visé par le programme Culture canadienne en ligne – Le fonds des partenariats (stipulant que «les collections numérisées dans le cadre du Fonds des partenariats doivent être accessibles en direct et gratuitement à tous les Canadiens et Canadiennes ayant accès à l'Internet»), et ce, en raison de la déduction fiscale associée aux dons des lecteurs.

Demande aux gestionnaires du programme.

1. Advenant que les gestionnaires du programme ne soient pas d'avis que cette politique est conforme à leur objectif de gratuité, la fondation demande de considérer l'incidence directe de sa politique de partenariat avec les lecteurs sur les auteurs, à savoir que ces derniers font le sacrifice des avantages fiscaux liés aux redevances qu'ils toucheraient dans le cadre d'un commerce proprement dit de leurs œuvres car il s'agit ici de livres accessibles suivant un don et non pas de vente de livres. Bref, le don ne sera probablement pas accepté par les gouvernements au même titre qu'une redevance, ce qui privera l'auteur de la déduction fiscale là où elle est prévue. La fondation estime qu'il s'agit-là d'une contribution importante des auteurs pour faciliter l'accès à leurs œuvres.
2. La fondation demande aussi aux gestionnaires de bien vouloir considérer qu'elle ne se porte pas acquéreur des droits d'auteurs (voir Section 3 – Contenu en ligne, point 5).
3. La fondation demande enfin aux gestionnaires de porter une attention toute spéciale au libre accès, entre autres, aux résumés (trois feuillets minimum) et aux extraits des œuvres édités (voir Section 3 – Contenu en ligne, point 1).

6. Public-cible

Le projet cible, d'une part, les nouveaux auteurs (n'ayant pas encore une publication à leur actif), les auteurs (ayant au moins une publication à leur actif) et les écrivains (professionnels) à la recherche d'une alternative à l'édition traditionnelle, les enseignants à la recherche d'outils pédagogiques pour motiver les jeunes auteurs, les éditeurs intéressés à la relance de leurs titres épuisés et, d'autre part, les lecteurs et lectrices à la recherche d'une nouvelle offre littéraire.

On ne saurait cependant se limiter à des cibles aussi larges et aussi peu définies. L'efficacité de tout ciblage requiert la précision. Cibler un marché trop large ou trop petit est voué à l'échec. Il faut appliquer un principe de loi bien connu en marketing : la convergence. En termes imagés, cette loi compare l'exercice de ciblage à l'usage d'une loupe pour tirer le maximum d'énergie des rayons du soleil. Il s'agit alors de faire converger la lumière du soleil dans le plus petit faisceau possible. Dans ce contexte, cibler, c'est abandonner l'idée de satisfaire tout le monde en même temps avec le même service. Bref, pour cibler adéquatement, il faut réduire la cible en vue de profiter au maximum de l'énergie disponible. Les experts considèrent la réduction de la cible comme le sacrifice ultime à faire pour donner au marketing une efficacité exemplaire.

Description et priorité des cibles

Les lecteurs et les lectrices. La fondation cible les lecteurs et les lectrices insatisfaits de l'offre actuelle en librairie, et ce, compte tenu de la nouvelle offre avancée par les cibles suivantes :

1. Les nouveaux auteurs. Il s'agit des auteurs en quête d'une première publication. La fondation cible les nouveaux auteurs qui ne réussissent pas à trouver un éditeur et, plus spécifiquement:

- Les romanciers (en raison de la popularité de genre littéraire).
- Les romanciers jeunesse (en raison de la demande croissante de la diversité de l'offre par les jeunes lecteurs).
- Les poètes (en raison de l'abondance des oeuvres poétiques).
- Les jeunes nouveaux auteurs d'âge scolaire (en raison de l'encouragement que demandent les jeunes pour persister dans l'écriture).
- Les essayistes libres-penseurs (en raison de leurs difficultés à cadrer dans les politiques éditoriales traditionnelles) et, plus spécialement:
 - Les adolescents (en raison de l'encouragement que demande l'expression écrite de leur rapport au monde).
 - Les vulgarisateurs amateurs de la pensée scientifique (en raison de leur compréhension populaire plus près de l'expérience personnelle et, ainsi, souvent plus accessible au grand public).
 - Les amateurs de philosophie (en raison du potentiel de leurs témoignages personnels compte tenu de l'intérêt grandissant de la population pour la philosophie personnelle).
 - Les entrepreneurs avec une vision sociale (en raison de leurs motivations désintéressées du mercantilisme pur et libérées du corporatisme rigide compte tenu de la demande grandissante pour une nouvelle approche des affaires et de la consommation).
 - Les amateurs d'histoire (en raison de leur intérêt pour les histoires régionales, familiales et pour les sujets délaissés par les historiens professionnels).
- Les retraités (en raison de la valeur d'enseignement de leurs témoignages personnels et professionnels pour les jeunes).
- Les personnes éprouvées (en raison de la valeur d'entraide de leurs autobiographies personnelles auprès de leurs pairs).

Note : Les différents groupes de nouveaux auteurs listés çï-dessus indiquent nos priorités mais ne limitent en rien la fondation face aux autres groupes intéressés par le projet.

2. Les auteurs. Il s'agit des auteurs ayant déjà au moins une publication à leur actif. La fondation cible les auteurs qui éprouvent des difficultés à trouver un éditeur malgré la ou les publications déjà à leur actif, et ce, suivant les mêmes spécifications énoncées pour la cible des nouveaux auteurs.
3. Les écrivains. Il s'agit des auteurs professionnels. La fondation cible les écrivains en mal d'un éditeur malgré leurs bibliographies, et ce, sans égard au sujet et au genre littéraire.

4. Les enseignants. La fondation cible les enseignants à la recherche d'outils pédagogiques pour promouvoir l'écriture.
5. Les éditeurs. La fondation cible les éditeurs intéressés par la relance de leurs titres épuisés, et ce, sans égard au sujet et au genre littéraire.
6. Les libraires et les bibliothécaires. La fondation cible les libraires et les bibliothécaires intéressés à diversifier leur offre au grand public.

7. Niveau de bilinguisme du site

Le site sera exclusivement en français.

SECTION 2 – Contextualisation de la collection

1. Contenu diffusé et son importance

Quoique le sujet soit développé plus haut, la fondation tient à rappeler que la population ne peut pas se faire une idée précise de notre littérature tant et aussi longtemps que 90% des manuscrits dorment au fond des tiroirs des auteurs. Cette littérature prend toute son importance en regard des politiques éditoriales appliquées par la chaîne du livre traditionnel qui ne permettent pas à la population de choisir et d'apprécier elle-même notre littérature. La fondation est d'avis que le choix limité des lecteurs en regard à celui des éditeurs ne causait pas de problème avant l'arrivée de l'Internet. Aussi, la fondation est d'avis qu'une exploitation limitée de l'Internet aux œuvres déjà disponibles en librairie et en bibliothèque, c'est-à-dire, aux œuvres éditées de façon traditionnelle (suivant un tirage papier), ne permet pas de profiter pleinement des avantages de l'Internet, à tout le moins, en regard aux attentes de la population qui recherche sur Internet ce qu'elle ne peut pas trouver ailleurs.

2. Mise en contexte des collections

Compte tenu que chaque œuvre sera mise en contexte par son auteur (voir le modèle en annexe), seule une mise en contexte générale présentera les œuvres disponibles sur le site : «Vous trouverez sur ce site des œuvres inédites de nouveaux auteurs, d'auteurs et d'écrivains professionnels Canadiens de langue française totalisant plus de 80% des titres. Il s'agit souvent d'œuvres qui dormaient au fond des tiroirs, leurs auteurs n'ayant pas encore trouvé un éditeur. Parfois, il s'agit d'œuvres dont les auteurs souhaitent en priorité une diffusion sur Internet. Vous trouverez aussi des œuvres dont le tirage papier est épuisé et proposées par des éditeurs canadiens, environ 5% des titres. De plus, vous trouverez des œuvres d'auteurs qui se sont donnés la peine de s'éditer eux-mêmes (édition à compte d'auteur), environ 5% des titres. Nous vous offrons aussi quelques œuvres étrangères d'auteurs de langue française; environ 10% des titres. Enfin, nous vous proposons quatre œuvres du domaine public (publiées il y a plus de cinquante ans) que nous jugeons de grande valeur, soit en raison de leur utilité intemporelle, soit en raison de la vision historique qu'elles offrent. Une visite du Salon des lecteurs du Salon des auteurs vous donnera accès à une foule de dossiers d'information.»

3. Technologie et site Web

La fondation a décidé de confier la conception de son site Web à une firme professionnelle dont on trouve une copie de la soumission en annexe.

La conception de la librairie en ligne est innovatrice parce qu'elle permettra aux visiteurs de bouquiner (de consulter les livres) comme s'ils se trouvaient en librairie, à tout le moins, en regard à l'information. La présentation de chaque œuvre comprendra : le statut de l'auteur (nouveaux auteurs, auteurs ou écrivains professionnels), la page couverture, un résumé d'au moins trois feuillets et un texte de présentation de l'auteur (et de ses collaborateurs) d'au moins un demi feuillet, produits par l'auteur lui-même, un extrait d'au moins trois feuillets, et, le cas échéant, la table des matières, la bibliographie de l'auteur, une présentation de l'illustrateur et l'index, et à laquelle s'ajouteront des précisions au sujet du travail effectué sur le manuscrit (correction élémentaire, comité de lecture, ...) et les commentaires des lecteurs au et à mesure de leur arrivée (sélectionnés par la fondation suivant sa nétiquette). Le contenu et la longueur de cette présentation ne sont pas à la discrétion de l'auteur mais obligatoire. Ces normes viennent répondre aux plaintes des lecteurs concernant les libraires en ligne.

Nous exigeons une telle présentation parce que nous voulons que le lecteur choisisse les œuvres qui l'intéresse en toute connaissance de cause puisque nous effectuerons uniquement un travail minimal sur le manuscrit. Ainsi, nous nous limiterons à la correction de l'orthographe, de la grammaire et des coquilles, ce qui exclut d'emblée la révision stylistique ou tout autre travail littéraire similaire. Cette limitation est rendue nécessaire en raison de notre politique éditoriale promettant la publication de tous manuscrits déposés pour autant qu'ils respectent la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne.

La possibilité de tenir des forums de discussions sera aussi utilisée de manière originale. L'auteur pourra soumettre gratuitement son manuscrit à un comité de lecture dont les membres bénévoles seront recrutés à même les visiteurs du site, et ce, en fonction de leur intérêt pour le manuscrit. Ainsi, les lecteurs intéressés à participer recevront un exemplaire numérique du manuscrit et pourront échanger entre eux et avec l'auteur dans le cadre d'un forum de discussion privé. La fondation recrutera aussi des lecteurs bénévoles à l'extérieur de son site et, plus spécialement, auprès des institutions scolaires dont les enseignants souhaitent inclure ces lectures dans leurs programmes pédagogiques.

SECTION 3 – Contenu en ligne

1. Description
2. Traits distinctifs
3. Langue

La collection met en valeur la culture littérature inédite, épuisée, à compte d'auteur et du domaine public de la francophonie canadienne, élargissant ainsi plus que jamais la liberté d'expression des auteurs et le choix de la population. La collection compte actuellement des romans jeunesse, des romans (fiction, science-fiction, policiers, sociaux et plusieurs autres), des contes, des recueils de poésie, un recueil de nouvelles, un recueil de pensées, un essai historique, des essais philosophiques, un traité de marketing et une encyclopédie du commerce électronique, un, À titre d'exemples, mentionnons l'essai historique et impressionniste Eaton de Montréal en coulisse – de 1963 à 1973, le témoignage intitulé Vivre avec un cancer généralisé qui sera publié à titre posthume, l'auteur étant décédé quelques semaines après être devenu supporter du projet, et le roman social Bedo... Le fou du village.

Droits d'auteur

4. Pourcentage acquis
5. Mode d'acquisition
6. Politique

Tel que précisé plus haut, la fondation ne se porte pas acquéreur des droits d'auteur des œuvres qu'elle éditera, de façon à laisser aux auteurs toute la marge de manœuvre nécessaire pour entreprendre ou poursuivre leur recherche d'un éditeur traditionnel. Le contrat type proposé aux auteurs se limite à une licence d'édition non-exclusive. L'auteur peut mettre fin à ce contrat en tout temps et sans aucune pénalité de quelque nature que ce soit advenant qu'il trouve un éditeur traditionnel. Voir en annexe la copie du contrat type proposé aux auteurs.

SECTION 4 – Interprétation axée sur les jeunes

La fondation mettra sur pied un Comité Jeunesse responsable d'un programme d'animation en milieu scolaire. Sa mission sera de promouvoir l'utilisation d'exemplaires numériques des livres jeunesse édités par la fondation dans le cadre des programmes pédagogiques existants réservés à la lecture. Pour ce faire, le comité invitera les enseignants à former des comités de lecture dans leur classe. Les membres de chaque comité de lecture devront se concerter en vue de choisir l'un des livres jeunesse édités par la fondation. Les jeunes devront ensuite procéder eux-mêmes au téléchargement des exemplaires du livre choisi, offerts gratuitement par la fondation, et ensuite en faire la lecture. Les jeunes devront ensuite commenter leur lecture dans le cadre d'un forum de discussion privé avec l'auteur sur le site Web. Le Comité Jeunesse de la fondation se donnera comme objectif d'intéresser au moins un enseignant par province et territoire canadien. Pour ce faire, le Comité Jeunesse produira un guide et mènera une campagne d'information par Internet. Notez aussi que la fondation éditera gratuitement tous les livres écrits par des jeunes dans le cadre de leurs activités scolaires ou para-scolaire.

SECTION 5 – Contenu francophone

1. Ampleur et nature du contenu français
2. Bilinguisme du site

Compte tenu de son objectif et de son mandat attachés exclusivement à la francophonie canadienne, le site Web et son contenu seront exclusivement en français.

SECTION 6 – Accessibilité

1. Besoins spéciaux

La fondation accordera une attention spéciale à la lisibilité des textes publiés sur son site Internet.

SECTION 7 – Stratégie liée à la numérisation et à la technologie

1. Stratégie

La construction du site est confiée à une firme spécialisée (voir soumission en annexe). L'entretien et les mises à jour quotidiennes seront sous la responsabilité du personnel de la fondation. La fondation comptera deux directeurs, le premier affecté à la maison d'édition, le second à la librairie. La gestion générale sera partagée entre les deux directeurs.

2. Conformité aux normes du PCCE

La fondation s'engage à respecter toutes les normes et les lignes directrices pour le projet de numérisation énoncées par les gestionnaires du programme, et ce, en collaboration avec les ressources techniques externes appropriées. Notez que la fondation offrira les exemplaires numériques de ses livres en format PDF.

3. Caractéristiques mesurables

Le site sera conçu de façon à pouvoir en connaître la fréquentation détaillée, le nombre de téléchargements de chaque titre, la nature et le nombre des opérations transactionnelles.

4. Mesures d'évaluation

L'évaluation de la mise en œuvre du projet se fera en relation avec l'échéancier (voir point E). L'évaluation de la réussite du projet se fera en fonction de l'objectif de publication de 365 titres par an et une distribution moyenne de 10 exemplaires par titre.

SECTION 8 – Structure du projet et capacité de gestion

A. Capacité de l'organisme de mener à bien ce projet

1. Ressources matérielles

Poste principal :

Ordinateur Pentium IV 2.4 Ghz. 512 Mb RAM
Moniteur 17 " Samsung
Imprimante HP deskjet 3320
Graveur Liteon 52X
Unité disque dur Maxtor 80 Giga octets

Poste d'appoint :

Ordinateur Pentium I 32.0 Mo de RAM
Moniteur 14" GoldStar

2. Expérience
3. Dirigeants

La fondation étant un nouvel organisme, elle tire son expérience de ses fondateurs, c'est-à-dire, les initiateurs du projet : Serge-André Guay et Renée Fournier. Ensemble, ils cumulent plus de 50 ans d'expérience en communication et en marketing à titre de travailleurs autonomes dans les secteurs privés et publics.

Monsieur Guay a débuté sa carrière à titre de chroniqueur, animateur, journaliste et rédacteur en chef au service de différents médias écrits et électroniques au Québec et en Ontario. Il exploitera ensuite son talent en communication et en marketing au service d'organismes d'éducation populaire dont la direction générale (Club d'Initiation aux Médias, Alliance Médias. Le ministère des communications du Québec fait aussi appel à ses services à titre d'historiographe, puis de conseiller jeunesse. À la fin des années 80, il dirige l'implantation et le développement de la Fondation du Centre Hospitalier de Beauceville (Beauce, Québec) dont l'objectif de la campagne de financement de plus de 500 000 \$ sera atteint en moins de 18 mois. Il dénoue une impasse de communication vieille de 3 ans au sujet de l'implantation du programme d'aide aux employés au chantier maritime de Lévis. Au début des années 90, il importe au Canada un nouveau type de recherche marketing et fonde sa propre firme spécialisée dans le domaine et cible le secteur de l'alimentation où le taux d'échecs des nouveaux produits dépasse les 90%. Plusieurs grandes entreprises répondent à l'appel (Provigo, Aliments Carrière, Flamingo, Nabisco et autres). Au début des années 2000, il se consacre à l'écriture et, faute d'éditeur, il envisage devenir éditeur, pour lui-même et tous les autres dans sa situation. Serge-André Guay est reconnu comme un entrepreneur motivé par des causes sociales. Voir C.V. en annexe.

Madame Fournier a débuté sa carrière en librairie à titre d'assistante gérante. Elle investit ensuite le milieu des communications à titre de technicienne en arts et technologies des médias à la radio. Au début des années 80, elle s'associe au conseiller en communication et marketing, Serge-André Guay, et participe à la fondation du Club d'Initiation aux Médias. Elle se spécialise alors dans l'éducation aux médias en milieu scolaire. Elle importe au Canada le programme Jeune Téléspectateur Actif développé en France et elle en réalise l'application dans le cadre de nombreux projets pédagogiques dont un à jamais immortalisé par l'Office National du Film du Canada sous le titre L'enfant et la télévision. Depuis la fin des années 80, elle partage la réalisation des contrats obtenus par son associé en se chargeant des relations publiques où elle excelle. Avec le projet d'éditeur libraire en ligne, elle revient à ses premiers amours avec une expérience indispensable au succès du projet. Voir C.V. en annexe.

Serge-André Guay,
Président fondateur à titre de membre du conseil d'administration provisoire.
Poste occupé : directeur de l'édition.

Renée Fournier,
Vice-présidente fondatrice à titre de membre du conseil d'administration provisoire.
Poste occupé : directrice de la librairie.

Expérience au sein de la Fondation littéraire fleur de lys : 1. étude de marché; 2. création, mise en ligne, entretien et gestion du site d'information du projet; 3. campagne d'information (phase exploratoire); 4. gestion des relations avec les supporters.

4. Soumissions (plus de 25 000 \$)

Ne s'applique pas.

B. Force et intégrité des partenariats et des collaborations proposés

1. Présentation des partenaires

La Fondation littéraire fleur de lys est le principal partenaire de ce projet. Son rôle est de financer, d'implanter, d'administrer et de gérer le projet.

La fondation considèrera, à titre de partenaires, les nouveaux auteurs, auteurs et écrivains inscrits à titre de supporteurs du projet et qui concrétiseront leur intention de contribuer financièrement au projet. À ce jour, le nombre de nouveaux auteurs, auteurs et écrivains qui deviendront partenaires de l'éditeur libraire à son ouverture s'élève à 102 et ils représentent 77% des supporteurs. La fondation a donc bon espoir que plus de 60% des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains dont elle éditera les œuvres deviendront des partenaires investisseurs du projet.

2. Collaborations antérieures

La mise en ligne du site d'information du projet a permis à la fondation de prendre le pouls du partenariat annoncé par les nouveaux auteurs, auteurs et écrivains devenus supporteurs du projet. En effet, à ce jour, ils ont répondu positivement aux différents appels de la fondation publiés en ligne sur le site et adressés par courrier électronique privé. À titre d'exemple, l'appel lancé en prévision de la rentrée littéraire offre à ces supporteurs d'annoncer leurs manuscrits sur le site. À cette fin, les intéressés doivent compléter un long formulaire en ligne. Après un mois, 30% ou 52 des 173 nouveaux auteurs, auteurs et écrivains ont inscrit au catalogue de la rentrée littéraire 24% ou 56 des 238 manuscrits promis dans le cadre des formulaires d'appui au projet. Ces pourcentages sont très encourageants, d'autant plus qu'ils témoignent uniquement des manuscrits terminés ou prêts à être soumis à la fondation.

C. Plans garantissant la viabilité et le soutien continu du projet après son lancement

L'hébergement et entretien du site Web de l'éditeur libraire seront financés par les contributions volontaires des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains, par les dons des lecteurs et par les dons amassés par la fondation dans le cadre d'une campagne de financement annuelle auprès de commanditaires. Voir le budget en annexe.

D. Pertinence et ampleur de la stratégie de promotion et de marketing du projet

Le marketing, y compris la promotion, draineront au moins 50% des énergies de la fondation en vue de répondre à la principale attente des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains : la promotion de leurs œuvres. Nous corrigeons ainsi la plus grande faiblesse reconnue aux éditeurs libraires actuellement en ligne. La plupart des nouveaux auteurs, auteurs, et écrivains supporteurs du projet connaissant l'édition en ligne pour l'avoir expérimentée ailleurs, rapportent que l'éditeur libraire ne s'est pas suffisamment consacré à la promotion de leurs œuvres. À titre de spécialistes en marketing, les initiateurs du projet accordent une priorité élevée à la promotion et au marketing. À preuve, 70% du contenu du site d'information du projet est consacré au plan de marketing. Mentionnons, notamment, la deuxième partie du dossier d'information, de loin la plus volumineuse et intitulée Comment motiver les lecteurs à l'achat ? qui explique à la fois aux auteurs comment cibler leur écriture et quel est notre plan de mise en marché.

De plus, la fondation prend des engagements fermes à ce sujet. Un document intitulé Résumé des engagements contractuels envers les auteurs, annexé à la présente demande et extrait du site d'information du projet, en témoigne sans équivoque.

E. Échéancier et jalon du projet

Le projet de la fondation est très ambitieux si l'on tient compte de toutes les options envisagées. Aussi, la fondation entend réaliser ce projet étape par étape, selon ses moyens, de façon à ce que son ambition ne vienne pas mettre en péril la viabilité du projet. La fondation est réaliste car ses moyens sont très limités. Cependant, sa détermination ne se dément pas et elle réalisera son projet, coûte que coûte, quitte à ce que ce soit de façon modeste au départ, ce dont témoigne le budget exposé dans le présent document.

Plus encore, la fondation n'attendra pas la réponse à la présente demande de financement pour démontrer qu'elle procède non seulement de bonnes intentions mais aussi et surtout d'actions concrètes, toute aussi concrète que la mise en ligne du site d'information du projet.

C'est pourquoi le site d'information sera bonifié dès le 21 décembre prochain, date stratégique retenue pour la toute première rentrée littéraire de la fondation, juste avant la période des fêtes où les internautes recherchent des cadeaux de dernières minutes, originaux, exclusifs, ... telles des œuvres littéraires inédites ; le livre étant le produit culturel le plus vendu sur Internet. Pour ce faire, cette rentrée littéraire sera appuyée par une campagne de presse sur Internet et auprès des médias traditionnels.

Donc, dès le 21 décembre prochain, des fonctionnalités seront ajoutées au site d'information du projet en vue de permettre aux lecteurs intéressés d'effectuer des dons et de recevoir l'un ou l'autre des premiers titres édités par la fondation. Évidemment, la procédure sera quelque peu artisanale, le site d'information n'ayant rien à voir avec le site Web transactionnel et professionnel envisagé avec la présente demande de financement. Les premiers lecteurs devront sans doute faire preuve d'indulgence. Cette opération permettra à la fondation de prendre de l'expérience avec les lecteurs et la gestion d'un catalogue de titres en ligne.

Voir échéancier 2004 en annexe.